

Thème 1 : Culture et sciences

Dispositif	Description	Objectifs	Nbre de collège	Gpe classe niveau	Tps scolaire / péri / hors	Partenaires du dispositif	Financement / co-financement des collèges	Durée	Date retour dossier
1.1 - Contrat départemental de développement culturel (CDDC)	Mise en œuvre de la politique culturelle de l'établissement au travers de 2 à 4 parcours, selon l'effectif de l'établissement. Domaines concernés : Arts du spectacle vivant, Arts du visuel, Arts du langage, Arts du son, Arts de l'espace, Arts du quotidien, Arts et sciences, Arts, Histoire et civilisation.	1. Favoriser l'ouverture culturelle des élèves. 2. Encourager la pratique des élèves, leur rencontre des oeuvres, des artistes et des professionnels de la culture. 3. Lutter contre les inégalités territoriales d'accès à la culture. 4. Valoriser la diversité de l'offre culturelle du territoire.	Pas de limite	Tous niveaux	Temps scolaire	Conseil départemental Education nationale DRAC	Jusqu'à 2000€ par parcours + HSE Cofinancement : Conseil départemental, rectorat, DRAC	1 année scolaire	09-juin-17
1.2 Atelier scientifique et technique (AST)	Atelier scientifique et technique de 2 heures hebdomadaires pour des élèves volontaires encadrés par un enseignant et ponctuellement par un partenaire scientifique	1. Favoriser la rencontre entre le monde de l'éducation et celui de la recherche par la confrontation avec des professionnels et universitaires. 2. Susciter un intérêt plus grand des élèves pour les sciences	7 collèges environ	Elèves volontaires Tous niveaux	Inscrit à l'emploi du temps Temps péri-scolaire	Education nationale	Financement Rectorat, HSA	1 année scolaire	19-mai-17
1.3 Collège au cinéma	Découverte de 3 films par classe au rythme d'une projection par trimestre. Des dossiers-professeurs et des fiches-élèves, réalisés par le CNC - Centre National de la Cinématographie - servent de support à l'accompagnement pédagogique des élèves.	1. Former le goût et susciter la curiosité de l'élève spectateur par la découverte d'œuvres cinématographiques en salle, dans leur format d'origine notamment en version originale, 2. Permettre des prolongements pédagogiques et des formations d'enseignants, 3. Favoriser le développement de liens réguliers entre les jeunes et les salles de cinéma.	Pas de limite	Tous niveaux	Temps scolaire	Ministères de la Culture et de l'Education nationale Salles de cinéma	Coût des séances : 2,50 € par élève et par film et déplacement à la charge de l'établissement	1 année scolaire	15-juin-17
1.4 Prix des jeunes lecteurs	Sélection de 5 ouvrages proposée en début d'année scolaire aux élèves de CM2 et de 6ème intégrés au prix du jeune lecteur, dans le but d'élire en fin d'année scolaire leur livre favori et de décerner un prix à l'auteur.	1. Contribuer à la maîtrise d'un outil indispensable de socialisation : la lecture 2. Inciter des élèves de CM2 et de 6ème à lire et à écrire à travers un projet motivant 3. Conduire les "petits lecteurs" vers la lecture en leur proposant des oeuvres adaptées à leur âge et à leurs préoccupations 4. Valoriser et faire connaître la littérature jeunesse	12 collèges	6ème et CM2	Temps scolaire et péri-scolaire	Conseil départemental CANOPÉ Education nationale	Le Conseil départemental fait une dotation aux 12 collèges retenus pour l'achat des livres	1 année scolaire	24-mai-17

Les dossiers ateliers artistiques seront accessibles ultérieurement

Thème 2 : Citoyenneté

Dispositif	Description	Objectifs	Nbre de collège	Gpe classe niveau	Tps scolaire / péri / hors	Partenaires du dispositif	Financement / co-financement des collèges	Durée	Date retour dossier
2 - La Citoyenneté illustrée	<p>- Mise en oeuvre sur le temps d'une année scolaire, d'un projet autour d'un mot en lien avec la citoyenneté (choisi dans une liste définie préalablement par un comité de pilotage), et création d'un webmagazine autour de ce même mot,</p> <p>- Centralisation par le Département des « unes » des webmagazines créées par les collèges et réalisation d'une encyclopédie et d'une exposition composées de l'ensemble de ces « unes »,</p> <p>- Remise de l'encyclopédie aux 20 collèges impliqués,</p> <p>- Circulation de l'exposition dans ces collèges avec une animation sous forme d'ateliers pédagogiques en lien avec les mots retenus, à destination de tous les élèves de 6ème.</p>	<p>1.Sensibiliser les collégiens à la notion de citoyenneté et leur transmettre les valeurs républicaines,</p> <p>2.Favoriser la mise en œuvre de projets portés par les enseignants avec les collégiens autour d'une liste de mots en lien avec la citoyenneté,</p> <p>3.Créer une encyclopédie et une exposition enrichies d'année en année sur la base des travaux des élèves,</p> <p>4.Proposer aux collèges une encyclopédie et une exposition animée afin de sensibiliser des élèves de 6ème de l'année scolaire suivante, à la citoyenneté et aux valeurs républicaines.</p>	20	Tous niveaux	Temps scolaire et péri-scolaire	Conseil départemental Education nationale Rectorat et DSDEN Direction diocésaine de l'enseignement catholique	Conseil départemental : 600 € maximum Education nationale : HSE	1 année scolaire consacrée au projet et des ateliers pédagogiques pour l'ensemble des classes de 6ème du collège l'année suivante	19-mai-17

Thème 3 : Histoire et Mémoire

Dispositif	Description	Objectifs	Nbre de collège	Gpe classe niveau	Tps scolaire / péri / hors	Partenaires du dispositif	Financement / co-financement des collèges	Durée	Date retour dossier
3 - Travail d'histoire et de mémoire	<p>Organisation et financement de programmes d'actions à destination des collégiens portant sur les thèmes :</p> <p>- La période du Moyen-Age à la Renaissance : "Arts et Cultures"</p> <p>- La 1ère Guerre Mondiale : "1918 : une nouvelle guerre ? "</p> <p>- La 2nde Guerre Mondiale : "Les déportations"</p> <p>Ces programmes complètent les projets de mémoire portés par les enseignants. Chaque thème fait l'objet d'un parcours de mémoire (visite de lieux de mémoire, expositions, documentation), d'un spectacle de mémoire, d'un voyage de mémoire avec nuitée ou d'une journée thématique et d'une journée de valorisation du travail des élèves.</p>	<p>1. Promouvoir les actions pédagogiques et éducatives en lien avec les thématiques arrêtées par le comité de pilotage</p> <p>2. Valoriser les projets des collégiens et des équipes éducatives</p>	12	5ème et 3ème	Temps scolaire + péri + hors	Conseil départemental Education nationale CANOPÉ ONAC Souvenir Français Association du Concours National de la Résistance Comité d'entente des associations issues de la Résistance et de la Déportation Direction diocésaine de l'enseignement catholique Ville de Compiègne - Musées	Le Conseil départemental finance le programme de mémoire Education nationale : HSE	1 année scolaire	12-mai-17

4 : Dispositifs multi-thématiques

Dispositif	Description	Objectifs	Nbre de collège	Gpe classe niveau	Tps scolaire / péri / hors	Partenaires du dispositif	Financement / co-financement des collèges	Durée	Date retour dossier
4.1 : Action éducative et culturelle (AEC)	L'AEC est mise en place par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants dans la limite de 2 projets par collège. Le projet a une dimension éducative et culturelle affirmée.	Soutenir la mise en œuvre du projet d'établissement.	Pas de limite	Tout niveau	Temps scolaire	Education nationale	Rectorat sur proposition DSDEN crédits + HSE	1 année scolaire	15-juin-17
4.2 : Action péri-éducative (APE)	Activités ayant un caractère sportif, artistique, culturel, scientifique, technique ou qui contribuent à la mise en œuvre des politiques ministérielles à caractère social.	Accueil et encadrement des élèves en dehors des heures de cours.	Pas de limite	Elèves volontaires	Temps péri scolaire (plutôt le midi)	Education nationale	Indemnités pour les enseignants	1 année scolaire	11-sept-17

5 : Sorties scolaires avec nuitées des collégiens

Dispositif	Description	Objectifs	Nbre de collège	Gpe classe niveau	Tps scolaire / péri / hors	Partenaires du dispositif	Financement / co-financement des collèges	Durée	Date retour dossier
5.1 : Aide aux séjours linguistiques des collégiens	Financement des projets de séjours à l'étranger dans un Etat de l'Union Européenne ayant pour langue officielle une langue enseignée au collège organisés en faveur des élèves du 1er cycle du second degré afin d'alléger la participation financière des familles.	1. Permettre aux collégiens de partir au moins une fois à l'étranger pendant leur scolarité 2. Favoriser la découverte d'autres cultures et l'ouverture des collégiens sur le monde	Pas de limite	Classes entières ou groupes homogènes (groupes classes complets pour la langue étudiée)	Temps scolaire	Conseil départemental Education nationale	La subvention est plafonnée à 17,50€/élève/séjour et calculée sur la base de 3,50€/jour/élève. L'effectif maximum subventionnable pour un séjour est fixé à 50 élèves. Nombre de séjours subventionnables limité en fonction de l'effectif de l'établissement	1 année scolaire	30-oct-17
5.2 : Aide aux projets scolaires avec nuitées en France des collégiens	Financement des séjours en France s'inscrivant dans un projet pédagogique organisés en faveur des élèves du 1er cycle du second degré afin d'alléger la participation financière des familles. Ne sont pas recevables les séjours de neige et les séjours sportifs.	Favoriser les sorties culturelles et pédagogiques.	Pas de limite	Classes entières	Temps scolaire	Conseil départemental Education nationale	La subvention est plafonnée à 17,50 €/élève/séjour. L'effectif maximum subventionnable pour un séjour est fixé à 50 élèves	1 année scolaire	10-juil-17